



INFOS NIEVROZ

BULLETIN REALISE PAR LA MAIRIE DE NIEVROZ

N° 8 – SEPTEMBRE 2005

Sommaire

- Dossiers administratifs 2
- Plan d'Occupation des Sols 3
- Travaux sur la Commune 4
- C.F.A.L., le mot du Maire 5
- Lac des Pyes – Salle de Musique 6
- Raccordement au Gaz de Ville 6 & 7
- Fleurissement 2005 8
- Conte en Côtière 2005 8
- Comité des Bois 8

Depuis 2004, les aînés de la Commune, de 70 ans et plus, sont cordialement invités par la municipalité et les membres du C.C.A.S. à **un repas avec animation.**

Cette année la réception

aura lieu le

04 décembre 2005.



La participation à ce repas n'exclut pas la remise du traditionnel colis de Noël pour toutes personnes habitant la Commune et ayant **72 ans et plus.**

La distribution s'effectuera aux environs du 18 décembre.

C.F.A.L.

Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

Les élus de NIEVROZ reçus
au Ministère des Transports
le 26 septembre dernier ...

... à lire page 05

Utile ...

- **Pompiers** 18
- **SAMU** 15
- **Gendarmerie** 04.78.06.10.24 / 17
- **Centre anti-poisons** 04.72.11.69.11
- **Taxi Millet** : 04.78.06.07.36 / 06.86.27.89.68

- **Mairie** Tél. : 04.78.06.12.50
Fax : 04.72.25.90.64
Courriel : mairie.nievroz@wanadoo.fr
Site internet : ville-nievroz.fr
Horaire du secrétariat :
08H30 à 11H30 : du mardi au samedi
14H30 à 17H30 : le mardi
14H30 à 17H00 : le vendredi

• Déchetterie

Heures d'ouverture : (à partir d'octobre 2005)

Lundi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Mardi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Mercredi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Vendredi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Samedi : 9H00 à 19H00 en continu

Important : se munir d'une pièce d'identité pour justificatif de domicile

• Ramassage des ordures ménagères : **Mardi**

Pour plus d'informations sur la nouvelle organisation du ramassage des ordures : voir la publication de la 3CM – Communauté de Communes du Canton de Montluel

Raccordement au GAZ DE VILLE



Les travaux d'installation du gaz sur notre commune ont commencé mi-mars 2005 pour s'achever actuellement ...

Plus d'une centaine de foyers ont choisi de se raccorder ...

Suite à la demande de la Municipalité, Gaz de France a étendu le réseau d'environ 800 mètres...

... à lire page 06

Le mot du Maire, à propos du Contournement ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise,

S'agissant de ce dossier, les différentes collectivités ont fait part de leurs observations au Préfet de Région, via leur Préfet de Département, comme prévu avant le 20 juillet 2005.

Les élus de Niévroz, mais aussi ceux de la Côtière (Cantons de Montluel et Miribel) rejettent bien-sûr le tracé A et proposent pour la plupart, le tracé C qui passe par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, les représentants du Parc sont demandeurs de ce tracé au titre du développement économique et industriel. Pour autant, la faisabilité d'un éventuel tracé « B1 » en alternative au tracé B est également sollicitée, ce tracé pourrait être, pour partie, positionné sur le terrain militaire de la Valbonne, bien-sûr, après concertation et accord des Autorités Militaires compétentes.

Le Conseil Général de l'Ain, par la voix de son Président soutient partiellement notre point de vue, au moins sur le territoire de la Côtière. En effet, le couplage avec l'A432 (et donc le tracé A) est possible, et préféré, en amont de Pérouges.

Les Parlementaires de l'Ain soutiennent par ailleurs nos demandes d'études complémentaires (courriers au Ministère).

Le Préfet de l'Ain n'est pas insensible à nos arguments, mais d'autres élus locaux voient les choses différemment vous le comprendrez aisément. L'enjeu est donc de faire le choix de la moindre nuisance, rappelons que le secteur de la Côtière représente environ 43000 habitants ce qui donne « un peu » de poids à nos arguments.

Notons que le Conseil Général du Rhône, comme la Région Rhône-Alpes, proposent le tracé A !!!

Pour conclure d'un point de vue général, je tiens à préciser que j'ai été le seul Maire du Canton à solliciter le Préfet de l'Ain afin d'organiser une réunion publique sur ce dossier (réunion le 20 juin 2005 dans la salle des fêtes de Niévroz). C'est bien une mobilisation massive de tous, élus locaux et populations, qui peut nous aider à obtenir gain de cause. **Pour ma part et avec l'ensemble du Conseil Municipal, je persiste activement à défendre nos arguments et donc nos intérêts jusqu'à la décision finale du Ministre.**

C'est pourquoi, j'ai écrit, pendant l'été, le 25 juillet, aux Présidents du Conseil Général du Rhône et de la Région à ce sujet, ainsi qu'au **Ministre des Transports afin de solliciter une entrevue.** Le Cabinet du Ministre ayant pris contact depuis, nous avons donc été reçus au **Ministère des Transports, par le Conseiller personnel de Monsieur PERBEN, à Paris, le 26 septembre dernier.**

Voici, en quelques mots, les éléments clés de cette rencontre :

Le choix du tracé n'est pas fait,

Le Ministère a bien pris conscience de la problématique de la Côtière et de Niévroz en particulier,

Après réception de la synthèse du Préfet de Région, le Ministère demandera à RFF (Réseau Ferré de France) , une étude de terrain plus complète du secteur de la Côtière, en relation avec les élus locaux,

Le Ministère mandatera également une mission de la Délégation Générale des Transports Terrestres (Ministère), afin de compléter l'étude RFF, toujours en relation avec les élus locaux.

Cette rencontre a donc été fructueuse, notre pugnacité porte ces fruits, pour autant, ces études complémentaires ne préjugent en rien du choix final qui sera fait par le Ministre. Nous devons donc maintenir notre vigilance et poursuivre nos actions. **En conclusion, sachez que nous continuerons à mettre toute notre conviction au service de la défense de nos territoires.**

Le Maire, Patrick BATTISTA.